

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.12.2015

Réactif orthotolidine

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Réactif orthotolidine

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: OT1510SS

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
1-717-632-1291

Numéro de téléphone de secours:

ChemTel: (24-heures)

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585 (International)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Corrosif

Corrosif pour les métaux, catégorie 1

Corrosion de la peau, catégorie 1B

Troubles sévères des yeux, catégorie 1



Irritant

Toxicité systémique pour certains organes cibles apres exposition unique, catégorie 3

Corr. Métaux 1.

Corrosion cutanée 1B.

Lésions des yeux 1.

STOT SE. 3.

Mentions d'avertissement : Danger

Mentions additionnelles de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Conserver uniquement dans le contenant d'origine.

Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les bruines, les vapeurs, les jets.

Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir.

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ (ou sur les cheveux) : Retirer immédiatement les vêtements contaminés. rincer la peau avec de l'eau/prendre une douche.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.12.2015

Réactif orthotolidine

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
 SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).
 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.
 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle n'attaque les matériaux environnants.
 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.
 Entreposer dans un endroit fermé à clé.
 Conserver dans un contenant résistant aux matières corrosives et possédant un revêtement intérieur résistant.
 Éliminer les contenus récipients adéquatement.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 7647-01-0	Acide hydrochlorique	<15 %
CAS 7732-18-5	Eau purifiée	<84 %
CAS 119-93-7	Ortho-Tolidine Dihydrochloride	<1 %
Pourcentages par poids		

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Lavez les mains et toute surface de peau contaminée à grande eau et avec du savon. Consulter immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux :

Protéger l'œil non exposé. Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Continuer à rincer les yeux durant le transport à hôpital. Consulter immédiatement un médecin.

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Diluer avec de l'eau ou du lait. Consulter immédiatement un médecin. Ne PAS faire vomir.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Mal de tête. Nausée. Des difficultés respiratoires. Sensation de brûlure, une toux, une respiration sifflante, une laryngite, un essoufflement, des spasmes, une inflammation, un ?dème du larynx, des spasmes, l'inflammation et l'?dème des bronches, une pneumonite, une ?dème pulmonaire. Cette matière a un effet extrêmement destructeur pour les tissus des muqueuses, les voies respiratoires supérieures, les yeux et la

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.12.2015

Réactif orthotolidine

peau. (Acide hydrochlorique).

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool. Neutraliser avec du carbonate de sodium ou de la chaux éteinte.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Un contact avec des métaux est susceptible de générer de l'hydrogène gazeux.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Peut réagir avec un métal pour former de l'hydrogène gazeux et explosif inflammable. Voir Section 8.

Informations supplémentaires (précautions):

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Précautions environnementales:

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Recouvrir la substance déversée avec du carbonate de sodium ou du carbonate de sodium. Ajouter de l'eau pour former de la boue. Laisser décanter avant d'éliminer. Traiter les résidus solides comme des déchets normaux. Laver la zone avec une solution de carbonate de sodium.

Toujours appliquer les réglementations locales. Voir Section 8.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Voir Section 8. Suivre les méthodes de manipulation appropriées. Se laver les mains après la manipulation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Manipuler en appliquant les règles habituelles d'hygiène et de sécurité. Se laver les mains après la manipulation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Voir Section 13.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Entreposer avec des risques similaires. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'allumage. Conserver à l'écart des aliments et breuvages. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Assurer la ventilation des réservoirs. Maintenir le contenant bien fermé. Entreposer à l'écart des matières inflammables.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.12.2015

Réactif orthotolidine

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:	119-93-7, Ortho-Tolidine Dihydrochloride, NIOSH : 0,02 mg/m ³ Maximum. 7647-01-0, Acide hydrochlorique, ACGIH VLS MPT : 7,5 mg/m ³ . 7647-01-0, Acide hydrochlorique, OSHA LEP MPT 7 mg/m ³ . 7732-18-5, Eau purifiée., ACGIH VLS MPT: SO. 7732-18-5, Eau purifiée., OSHA LEP MPT : NA.
Contrôles techniques appropriés:	Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Vérifier que la ventilation est appropriée.
Protection respiratoire:	Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Quand l'évaluation des risques l'indique, le port d'appareil respiratoire est approprié. Utiliser un masque facial complet avec ses cartouches de respirateur combinées polyvalentes N100 (US) ou de type P3 (EN 143) comme relève aux systèmes de contrôle techniques. Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.
Protection de la peau:	Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Utiliser une technique de retrait des gants sans toucher la surface extérieure. Éviter le contact de la peau avec des gants utilisés. Porter des vêtements de protection. Habit complet de protection contre les produits chimiques. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail spécifique.
Protection oculaire:	Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE). Porter des lunettes de sécurité bien ajustées ou un écran facial (minimum 8 pouces).
Mesures générales d'hygiène:	Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail. Faire un nettoyage de routine afin d'empêcher la production de poussière. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Liquide clair et incolore	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non explosif Non explosif
Odeur :	Léger odeur d'âtre	Pression de vapeur à 20 °C:	Non déterminé
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	Non déterminé
Valeur pH:	Non déterminé	Densité relative:	Non déterminé
Point de fusion / congélation:	Environ 0 °C	Solubilités:	Miscible.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.12.2015

Réactif orthotolidine			
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Environ 100 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Point d'éclair (creuset fermé):	Sans objet	Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux):	Sans objet	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Non déterminé		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Stable sous des conditions normales.

Stabilité chimique:

Stable sous des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune en cas de traitement normal.

Conditions à éviter:

Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles:

Bases. Amines. Alkali metals. Métaux Permanganates (permanganate de potassium). Fluor. Metal acetylides. Hexalithium disilicide. Sulfures. Sulfites. Cyanures. formaldéhyde.

Produits de décomposition dangereux:

Gaz chlorure d'hydrogène. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Gaz de chlorure d'hydrogène lorsqu'en contact avec le métal. Gaz chlorés provenant des oxydants.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë: Aucune information additionnelle.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau:

Lapin : Provoque des brûlures. 7647-01-0.

Domages/irritations oculaires sévères:

Lapin : Corrosif pour les yeux. 7647-01-0.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité:

7647-01-0 : Inclassable quant à sa cancérogénicité en fonction de sa classification avec CIRC, ACGIH, NTP ou EPA.

Mutagénicité cellulaire germinale:

Des effets mutagènes se sont produits dans des micro-organismes.

Toxicité reproductrice:

Les expériences montrent effet toxique pour la reproduction chez les animaux de laboratoire.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.12.2015

Réactif orthotolidine

STOT exposition simple et répétée:

(Acide chlorhydrique) exposition unique, Catégorie 3, irritation des voies respiratoires supérieures.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Toxicité pour le poisson CL50 - Gambusia affinis (Gambusie) - 282 mg/l - 96 heures (Acide chlorhydrique), 7647-01-0.

CE50 - Daphnia magna (puce d'eau) - 24 heures (Ortho-Tolidine Dihydrochloride), 119-93-7.

Persistence et dégradabilité: Aucune information additionnelle.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol: Aucune information additionnelle.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Le produit et ses contenants ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables (US 40CFR262.11). Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

1760

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Liquides corrosif, N.S.A. (Solution d'acide hydrochlorique).

Classe de risques: 8

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Liquides corrosif, N.S.A. (Solution d'acide hydrochlorique).

Classe de risques: 8

Groupe d'emballage: II.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.12.2015

Réactif orthotolidine



SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aigu, Chronique

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

7647-01-0 Acide hydrochlorique.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

119-93-7 Ortho-Tolidine Dihydrochloride 10 lbs.

7647-01-0 Acide hydrochlorique 5000 lb.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

119-93-7 Ortho-Tolidine Dihydrochloride.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.12.2015

Réactif orthotolidine

NFPA: 3-0-1

HMIS: 3-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes:

- IMDG Code maritime international pour les marchandises dangereuses.
- PNEC. Concentrations estimées sans effet (REACH).
- CFR Code des règlements fédéraux (É.-U.)
- SARA Loi portant sur la modification et la reconduction du Fonds spécial pour l'environnement (É.-U.).
- RCRA. Loi sur la conservation et la remise en état des ressources (E-U).
- TSCA. Loi américaine sur les substances toxiques (É.-U.)
- NPRI Inventaire national des rejets de polluants (Canada).
- DOT US Department of Transportation.
- IATA Association internationale du transport aérien.
- GHS Système global harmonisé de classification et étiquetage de produits chimiques.
- ACGIH Colloque américain des hygiénistes industriels gouvernementaux
- CAS Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society).
- NFPA National Fire Protection Association (Agence américaine de protection contre les incendies) (É.-U.).
- HMIS Système d'identification des matières dangereuses (É.-U.).
- WHMIS Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) (Canada).
- DNEL Dérivé, niveau sans effet (REACH).